



FACTURE 20230626022 du 27/06/2023

Le Havre de Paix
Edouard Lobry
19 rue Lamartine
80000 Amiens France
0011223344
havre-paix-el@test.test

Adresse de facturation
[Identité du client]
[Adresse]
80000 Amiens France
[Téléphone]
[Mail]

Désignation	P.u. HT	Qté.	Montant HT	TVA	Montant TTC
Application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement Factures dont la date limite de paiement est dépassée, non régularisées : <ul style="list-style-type: none">Facture [numéro] du [date]Facture [numéro] du [date]Facture [numéro] du [date]	40,00 €	3.000	120,00 €	0%	120,00 €
Application de pénalités de retard sur factures impayées Les factures impayées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">Facture [numéro] du [date] de [montant] euros TTC -> Date limite de paiement au [date] soit [nombre] jours de retardFacture [numéro] du [date] de [montant] euros TTC -> Date limite de paiement au [date] soit [nombre] jours de retardFacture [numéro] du [date] de [montant] euros TTC -> Date limite de paiement au [date] soit [nombre] jours de retard	288,58 €	1.000	288,58 €	0%	288,58 €

Mode de paiement : Virement, Carte bancaire

Date limite de paiement : 27/07/2023

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, une indemnité de 40 € est due en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement figurant sur la facture, ainsi que des pénalités de retard au taux de 10% par an. Escompte pour paiement anticipé : néant

Récapitulatif	
Montant total HT	408,58 €
Montant total TVA	0,00 €
Montant total TTC	408,58 €
NET À PAYER	408,58 €